



violence verbales et acharnement

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **10:14**

Bonjour,

Je subis un harcèlement reposant sur des violences verbales et agressives de la part d'une collègue, depuis 1 semaine. Elle m'a poussée à bout, jusqu'au malaise, au sein de l'entreprise, ne me laissait pas le temps de faire mon travail pendant les heures imposées par ma hiérarchie, elle fermait les portes avant l'heure et me disait : "speed ! speed !", me reprochait les tâches non finies le lendemain. J'ai fait un malaise ai été emmenée par les pompiers. J'ai pris rendez-vous chez le médecin du travail-psychologue, je suis en arrêt. Je suis exténuée.

Que dois-je faire car je n'ai pas de preuves de ces agissements ?

Merci.

Par **P.M.**, le **24/10/2020** à **10:30**

Bonjour tout d'abord,

Il faudrait déjà savoir si cette collègue est votre supérieure hiérarchique et si donc elle est chargée de surveiller votre travail...

Votre malaise s'il a eu lieu sur le lieu de travail doit faire l'objet d'une déclaration d'accident du travail...

Vous pourriez signaler à votre employeur votre mal être et en tout cas en parler au Médecin du Travail...

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **10:40**

bonjour

non arrêt maladie ordinaire burn out

non une collègue pareille que moi fonction publique territoriale

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **10:43**

exceptionnel elle a ete attribue au poste de chef cuisto alors qu'elle n'a aucune qualification
j'ai rendez-vous avec la médecine du travail

Par **P.M.**, le **24/10/2020** à **10:50**

Il faudrait donc commencer par adresser une déclaration d'accident de service à votre Administration...

Si elle est chef cuisto, c'est donc qu'elle a un poste supérieur apparemment...

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Territoriale...

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:02**

elle est agent comme moi mais elle a été mise là pour que le maire ne prenne pas d'interim
arrangement interne ce n'est pas une raison de me traiter comme un chien

elle n'a aucune compétence dans ce domaine

le maire a dit de vant le 18 que la cuisinière étant stressée a peut-être repercuté son stress sur moi

honteux

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:06**

j'ai rendez-vous avec fo semaine prochaine

je viens d'appeler mon médecin traitant si la médecine du travail lui redemande un autre certificat il le fera

mr le maire était présent il devrait faire le nécessaire

ya-t-il un manquement

Par **P.M.**, le **24/10/2020** à **11:17**

Vous faites comme vous voulez mais ce n'est pas à la Médecine du Travail de faire la déclaration d'accident de service, vous devriez donc vous assurer auprès de l'employeur qu'elle a été faite...

Ce n'est pas une raison de vous mal traiter mais ce n'est pas à vous d'apprécier de sa compétence et du bien fondé de sa nomination...

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:24**

certes je la condane de m avoir mis dans cet etat la

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:25**

CHEF OU PAS CHEF

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:37**

IL Y A EU ATTEINTE A MA DIGNITE ET JE FERAI TOUT POUR ME DEFENDRE ALORS
QUE JE SUIS VICTIME

MERCI A VOUS

CORDIALEMENT

Par **elliotness**, le **24/10/2020** à **11:48**

JE NE SUIS PAS DU PRIVE